

**N° 1888 – MO 767**

*N° référence : 01.0302.0540*

**Dépôt :** 23.06.2025

**Traitement Bureau CDV :** 07.07.2025

**Développement/Urgence :** NON/NON

**Délai de réponse :** 07.01.2026

## **Motion du Rauraque relative à la rénovation de la salle de sport de l'école secondaire**

### **Proposition**

Le Conseil municipal est chargé d'entreprendre les démarches pour effectuer une rénovation complète de la salle de sport de l'école secondaire.

### **Développement**

L'état des infrastructures de la salle de gymnastique de l'école secondaire et de sa place extérieure s'est fortement dégradé depuis la dernière rénovation il y a environ 30 ans. En effet, lors d'une visite du bâtiment plusieurs exemples frappants ont démontré la vétusté de ces installations. Les murs intérieurs et extérieurs s'effritent, les fenêtres restent bloquées, et certains équipements sont soit inutilisables, soit nécessitent une certaine adaptation pour pouvoir être utilisés dans cette salle. Les infrastructures sont non seulement vieillissantes mais deviennent aussi dangereuses, notamment sur la place extérieure où le revêtement est usé et laisse apparaître le béton ainsi que les racines des arbres en dessous. Des problèmes de chauffage ont aussi été constatés cet hiver. De plus, cette halle de gymnastique ne correspond plus aux normes de taille actuelles.



Par conséquent, la qualité de l'enseignement aux jeunes en formation à l'école secondaire s'en trouve impactée. Les professeurs de gymnastique sont restreints pour donner leurs leçons de sport. En raison de l'état dans lequel se trouvent la salle et ses installations, ils ne sont plus en mesure d'offrir aux élèves des cours variés à cet endroit. En outre, de nombreuses sociétés de sport locales ne la louent plus parce que tous les éléments présentés ci-dessus ne permettent pas de s'entraîner dans un cadre adéquat.

L'objectif de cette motion est que le Conseil Municipal mette en place un projet collaboratif avec le corps enseignant ainsi que les sociétés qui seraient intéressées à louer cette salle afin de la rénover de manière complète et adaptée aux besoins des principaux usagers concernés. Elle doit, en effet, permettre un enseignement du sport varié pour les élèves ainsi qu'offrir des conditions et des infrastructures attractives pour les sociétés sportives locales.

### **Urgence**

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 23 juin 2025

### **Signature (s) :**

**Le Rauraque, 1<sup>ère</sup> signataire :**

**Mme**  
Mmes  
M.

**Camille Ostorero (4)**  
Mathilde Roulin et Marion Salgat  
Corentin Faivre